



Association Les Amis des Bauges

CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNEE 2019/2020

MEMBRES DE DROIT

- Monsieur le Conseiller Départemental, Albert DARVEY
- Monsieur le Maire de Bellecombe en Bauges / Président du SIVU des Bauges, Jean-Luc BERTHALAY
- Monsieur le Maire de la Motte en Bauges / Vice-Président du SIVU des Bauges, Damien REGAIRAZ
- Madame la Maire de Doucy en Bauges / Déléguée du SIVU des Bauges, Marie PERRIER
- Monsieur le Maire d'Aillon le Vieux / Délégué du SIVU des Bauges, Christian GOGNY
- Monsieur le représentant de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie, Etienne PLANTON

MEMBRES ELUS

Fonction au Bureau

RENOUVELABLE EN 2020 :

- *"Mutualité Sociale Agricole Apes du Nord"*, représentée par : Frédéric MORAND
- *"Association Radio Alto"* représentée par : Marion BOURGET
- Dominique DODELIN La Charniaz 73 340 BELLECOMBE EN BAUGES
- Julia LIEBE Le Noiray 73 340 LA MOTTE EN BAUGES **Membre**
- Isabelle ROBERT Route du Champet 73 630 LE CHATELARD
- Myriam PETTELOT Le Crêt 73 340 LE NOYER **Secrétaire**

RENOUVELABLE EN 2021 :

- *"Bauges Solidarité"*, représentée par : Marie Hélène DAL DEGAN
- *"Accorderie du Cœur des Bauges"*, représentée par : Claudia BILLAT
- Christophe BERNAT-PIAZZA La Ville 73 340 LE NOYER **Membre**
- Serge CHOMETON Epernay 73 630 SAINTE REINE **Trésorier**
- Audrey FAUGERAS Les Grangettes 73 630 LE CHATELARD **Membre**
- Blandine GEHIN Broissieux 73 340 BELLECOMBE EN BAUGES

RENOUVELABLE EN 2022 :

- *"Gribouille"*, représentée par : Marie Noelle MAREC
- *"Collège des Bauges"* représentée par : Gisèle BECK
- Sylvie BERNARD Epernay 73 630 SAINTE REINE
- Jean DEBREE Le Crêt du Haut 73 340 LE NOYER **Président**
- Evelyne LADOIRE-CAHUET Lieu-dit La fin devant 73 340 LA MOTTE EN BAUGES **Membre**
- Bernadette MAILLARD 12, Rte de la Chapelle 73 340 AILLON LE JEUNE



ACTE DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je soussigné Madame, Mademoiselle, Monsieur, ou association,
en conformité avec les statuts de l'association "Les Amis des Bauges", souhaite faire acte de candidature au
sein du Conseil d'Administration de l'association "Les Amis des Bauges".

Fait à

Le

Signature

Extrait de nos statuts : Article 6 : Le Conseil d'administration (CA) : L'association est administrée par un CA constitué au minimum de 15 membres et au maximum de 24. Dans ce CA, il y a lieu d'avoir :

⇒ dans le collège des membres de droit, 6 membres représentant les institutions partenaires,

⇒ dans le collège des adhérents, de 3 à 6 membres représentant les personnes morales et de 6 à 12 membres, représentant les personnes physiques. Dans la mesure du possible, cette proportion devra être conservée dans le renouvellement.

Le CA est renouvelable par tiers chaque année dans le collège des adhérents, les sortants sont rééligibles. Le CA se réunit au moins 2 fois l'an, sur convocation du Président, du Bureau, ou à la demande de 1/4 de ses membres. Le vote par procuration est autorisé au sein de chaque collège dans la limite de 2 mandats par membre présent.

Le CA met en oeuvre des orientations générales de l'association, il arrête un règlement intérieur précisant le fonctionnement interne de l'association, à charge pour lui de le présenter à la plus proche Assemblée Générale. Le CA ne délibère que si la moitié de ses membres est présente ou représentée.

Centre socioculturel "Les Amis des Bauges" - Rue du Capitaine de Courson - 73 630 Le Châtelard

Tel: 0479154187164

Courriel: info@amisdesbauges.org

Site Internet : <http://portail.amisdesbauges.org/>